

<https://www.aefinfo.fr/depeche/717849-il-persiste-un-manque-d-investissement-dans-le-sp...>

Antonin Gouze

6 min read

Il persiste un manque d'investissement dans le sport scolaire depuis 2017 (Snep-FSU)

"La réussite des JOP a occulté les manques cruels d'investissements pour la pratique sportive en France", estime le Snep-FSU, 1er syndicat des enseignants d'EPS, le 17 septembre 2024. L'organisation réclame "1 500 postes de titulaires par an" et une "formation pour les AESH et les professeurs d'EPS pour accompagner les E.S.H.". Elle souligne aussi que les 5 000 infrastructures du plan lancé en 2023 par Emmanuel Macron sont "en majorité inutilisables pour les scolaires" et réclame "une loi de programmation du sport ambitieuse intégrant le développement d'installations sportives".



Le Snep-FSU s'insurge contre "une prévision de moins 11 % pour le budget des sports 2025, et la disparition progressive du programme JOP", lors de sa conférence de rentrée

le 17 septembre 2024. AEFInfo - Antonin Gouze

"Les JOP ont créé un engouement populaire autour du sport, mais dans la réalité il persiste un manque d'investissement dans le sport scolaire sous la présidence d'Emmanuel Macron depuis 2017, malgré des annonces de communication", déclare Coralie Benech, secrétaire générale du Snep-FSU, lors de la conférence de rentrée du premier syndicat des enseignants d'EPS, le 17 septembre 2024.

À la veille de la journée nationale du sport scolaire, l'organisation s'insurge contre "une prévision de moins 11 % pour le budget des sports 2025, et la disparition progressive du programme JOP, alors que pour assurer un héritage, il est essentiel qu'il soit maintenu".

Elle appelle de ses vœux "le maintien et même l'augmentation du budget dédié au sport" et rappelle que "c'est à travers l'EPS, premier lieu de pratique du sport, qu'on peut agir pour :

- réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive, liées à l'origine sociale et au genre,
- entretenir la vision du sport comme fait culturel,
- développer la culture sportive".

pas de problèmes d'attractivité, mais un besoin de 1 500 titulaires par an

Le Snep-FSU souligne que "1 379 postes de professeurs d'EPS ont été supprimés par Emmanuel Macron depuis 2017", ce qui représente "autant de possibilités de pratique en moins dans les associations sportives des établissements scolaires". Autre conséquence de ces suppressions : "plus de 1 271 heures d'EPS sont non-assurées en cette rentrée" au 16 septembre, parmi les 1 000 établissements ayant répondu à une enquête lancée par le syndicat, et dont les conclusions définitives devraient être rendues "fin septembre".

Le Snep évalue donc à "1 500 postes supplémentaires de professeurs d'EPS titulaires par an" les besoins de recrutement au sein de l'Éducation nationale.

Concernant la formation initiale des enseignants, le syndicat déplore que la formation à l'EPS des professeurs des écoles "ait été divisée par 3 depuis 2010" et que "lors du projet de refonte de la formation initiale des enseignants, l'épreuve orale d'EPS au CRPE devait

être supprimée, tout comme les deux épreuves pratiques et l'épreuve orale dédiée à l'épreuve de spécialité au CAPEPS" ([lire sur AEF info](#)).

Par ailleurs, l'organisation souligne que l'EPS "est la seule matière ou les ESH n'ont pas d'AESH" et réclame que "les AESH et les professeurs d'EPS soient formés à ces questions".

une "majorité" des 5 000 Infrastructures "inutilisables pour les scolaires"

Dans son enquête interne, le Snep-FSU indique que "25 % des professeurs font face à des installations insuffisantes" et que "25 % des établissements doivent utiliser des infrastructures se situant à plus de 20 minutes de déplacement". Pour le syndicat, "l'héritage matériel et immatériel des Jeux Olympiques et Paralympiques doit notamment se concrétiser par [...] le vote d'une loi de programmation du sport ambitieuse intégrant le développement d'installations sportives".

L'organisation salue "l'investissement" représenté par le plan de construction de 5 000 structures sportives annoncé en septembre 2023 ([lire sur AEF info](#)) mais déplore que "la majorité de ces équipements (skate-park, city stade) soient inaccessibles et inutilisables pour les clubs sportifs comme pour les scolaires" et qu'ils soient "genrés", car "pas assez sécurisés pour en permettre l'accès aux filles". Le Snep suggère "davantage d'animateurs pour gérer les installations et permettre une meilleure parité".

Le syndicat rappelle aussi que "10 % des élèves n'iront jamais à la piscine dans leur scolarité, alors que le savoir-nager est une priorité nationale", et pointe "un manque de 1 000 piscines". Il appelle ainsi l'État à "construire ou rénover 200 piscines et au moins 200 gymnases écoresponsables par an comme première étape d'un plan pluriannuel de 5 ans, avec une part de 50 % de financement par l'État".

Une remise en cause des dispositifs mis en place depuis 2017

Enfin, le Snep maintient son opposition au dispositif "30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école ([lire sur AEF info](#)), qui ne permet aucun apprentissage" et au dispositif "2 heures de sport supplémentaires au collège ([lire sur AEF info](#)) qui n'atteint pas sa cible, puisque seuls 10 % des participants sont en 'décrochage sportif', alors qu'il

s'agissait du public visé", indique Coralie Benech. Le syndicat maintient sa revendication de "4 heures d'EPS hebdomadaires de la 6e à la Terminale."

Le syndicat s'oppose aussi aux "groupes de niveau" mis en place dans le cadre du "choc des savoirs", qui vont "directement impacter les dispositifs existants en EPS", comme "l'association sportive sur le temps du midi" par exemple. Il critique aussi la réforme du lycée de 2017, car "la multiplication des spécialités réduit l'accès au sport scolaire le mercredi après-midi".

Le Snep-FSU alerte aussi sur :

- "les classes surchargées qui diminuent le temps de pratique des élèves,
- la suppression en 2018 des seuils de 6 heures d'enseignement quotidien des professeurs d'EPS,
- le dispositif 'deux heures de sport en plus' dans le cadre de l'accueil 8 heures-18 heures des élèves dans les collèges REP et REP+ ([lire sur AEF info](#)), qui fait rentrer d'autres partenaires que les professeurs d'EPS dans l'école et génère des inégalités territoriales".

Generated with Reader Mode